



1 mois de prison ferme. Comment éviter le "ferme" ?

Par **YNM62**, le **07/09/2017** à **23:46**

Bonjour,
Je me permets de solliciter vos connaissances, en espérant recevoir une réponse à ma question.
Je me suis fait arrêter deux fois sans permis de conduire.
La première fois au tribunal, j'ai reçu une amende.
En revanche la deuxième, le procureur m'a proposé 60 jours amendes à 5 euros et 150 euros supplémentaire. Malheureusement le juge a trouvé la sanction trop minime et a redemandé un jugement.
Je sors aujourd'hui du tribunal et la nouvelle peine prononcée est 1 mois de prison ferme et 150 euros d'amende.
Je suis bien évidemment dans l'inquiétude car je ne souhaite pour rien au monde aller faire un séjour en prison.
Ayant une situation professionnelle et familiale, est-il possible d'éviter le ferme ? sachant que le juge a déjà refusé les jours amendes.
Merci par avance.

Par **chaber**, le **08/09/2017** à **06:43**

bonjour
[citation] Je me suis fait arrêter deux fois sans permis de conduire.
[/citation]
[citation] Je sort aujourd'hui du tribunal et la nouvelle peine prononcée est 1 mois de prison ferme et 150 euros d'amende. [/citation]
le jugement est vous est encore favorable, d'autant que l'absence de permis signifie également que l'assurance obligatoire ne fonctionnera pas.
Estimez-vous heureux de ce jugement léger pour une récidive
L'article L221-2 du Code de la route prévoit que « le fait de conduire un véhicule sans être titulaire du permis de conduire [...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende ».

Par **amajuris**, le **08/09/2017** à **13:39**

bonjour,rvotre argument d'avoir "une situation professionnelle et familiale" n'est pas un argument à présenter devant un juge puisque celui-ci ne manquera pas de vous rétorquer que dans une telle situation, vous n'auriez pas du conduire sans permis surtout, que dans votre cas, il s'agit d'une récidive.rnsalutations

Par **morobar**, le **08/09/2017** à **15:45**

En fait le titre de la question pourrait être:rn"comment éviter le mois ?"nC'est simple, en conduisant avec un permis valide.rnJ'écris tout les ans à mon député pour lui suggérer que les véhicules interceptés avec un conducteur sans permis devraient être systématiquement confisqués, y compris les voitures prêtées.